



PRÉFET DU NORD

Lille, le 14 février 2012

## Communiqué de presse

### LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES : ACTIVATION DE L'« OPERATION TRANQUILLITE VACANCES »



A l'occasion des vacances de février, l'« opération tranquillité vacances » (OTV) débutera le 25 février et se poursuivra jusqu'au 11 mars 2012.

Ce dispositif, originellement mis en place durant la période estivale, a été étendu, à l'ensemble des périodes de vacances. Organisée par la police et la gendarmerie, cette opération a pour objectif de prévenir les vols par effraction dans les appartements ou maisons en période de vacances. Des patrouilles des forces de l'ordre sont effectuées à des dates et horaires aléatoires pour assurer la surveillance des domiciles signalés. Les polices municipales sont associées à ce dispositif afin d'accentuer les rondes dans les secteurs concernés.

Les résidents qui le souhaitent peuvent donc solliciter la surveillance de leur domicile en s'adressant au service de police ou de gendarmerie le plus proche de leur domicile. Ce service est gratuit. En cas de problème, les services de police ou de gendarmerie préviennent personnellement le propriétaire ou la personne de son choix. En cas de retour prématuré, l'occupant est invité à en informer la police ou la gendarmerie.

La vigilance des services de police et de gendarmerie en 2011 ont permis d'enrayer la hausse des cambriolages constatée en 2010 (recul des cambriolages d'habitations de -3,6 %, avec -341 faits). L'adaptation du mode d'action des services de sécurité s'est traduite par le renforcement de leur présence sur le terrain, la création de la cellule anti-cambriolage police-gendarmerie au niveau départemental et d'une task force sur Lille.

En 2011, plus de 16 500 personnes ont fait appel à ce dispositif (9 400 en zone police et 7 100 en zone gendarmerie).

Au delà de la mobilisation des services de police et des unités de gendarmerie, la sécurité des habitations repose aussi sur la responsabilité des propriétaires. Par certains gestes de sécurité, de nombreuses situations à risque peuvent être évitées. Avoir un système de fermeture fiable, ne pas laisser de clés sous le paillason ou sous un pot de fleur, éviter de laisser les fenêtres ouvertes en cas d'absence ou la nuit, surtout si elles donnent sur la voie publique, créer l'illusion d'une présence ou faire suivre son courrier pour éviter les boîtes aux lettres qui débordent sont autant de moyens simples de protéger son domicile.